

alarmante. Il est certain dans le poste, où les assaillants ne sont portés à l'assaut qu'au moment où les assaillants sur ce point est vide; et les renforts le défont. Enfin, les assaillants s'égrenent.

M. Berry dépose une proposition d'abrogation d'un décret de 1903, au sujet de décomptes du temps de service militaire pour certains personnels administratifs.

M. Desroye, ne se déclare ni pour ni contre cette fête, mais M. Jaurès s'en déclare l'adversaire irréductible.

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ. La Commission d'assurance et de prévoyance sociale a adopté le rapport de M. Bonnevay sur le projet de loi ayant pour objet de modifier la loi de 1906 sur les habitations à bon marché.

Le « Souvenir français » a fait célébrer à Notre-Dame, une cérémonie funèbre pour les militaires et marins morts au service de la France, et spécialement pour les victimes de la Liberté et de l'Aviation militaire.

pendant, chaque année, de la souscription ; elle est ouverte. Les demandes d'admission, de malades pauvres et les souscriptions sont reçues au Secrétariat du Souvenir National, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII.

La journée de dix heures

On reprend ensuite la discussion du projet sur la journée de dix heures. La Commission propose pour l'article 2 ce texte nouveau : Art. 2. — Dans tout établissement visé à l'article 1er, le travail effectif des ouvriers adultes peut être prolongé jusqu'à deux heures par jour pendant seize jours par an.

Il y a lieu d'apporter aux dispositions de l'article premier les modifications de détail de détail. Pour les travaux à feu continu exécutés par équipes successives et pour les opérations à marche nécessairement continue ; ne peuvent être assimilés à ces travaux les travaux à marche normale et à marche accélérée.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

L'ÉLECTION TEMPORAIRE DU FROMENT. On a distribué aujourd'hui à la Chambre, le projet portant modification de la loi du 4 février 1902, concernant le régime de l'admission temporaire du froment.

Cette modification, réclamée par le Comité central des meuniers de France a été étudiée par les ministres de Commerce, de l'Agriculture et des Finances. Elle fait partie de l'ensemble des mesures prévues par le gouvernement, qui pourront permettre aux blés exotiques d'arriver sur le marché, et par suite, en augmentant l'offre, d'atténuer la hausse excessive dont nous souffrons à l'heure actuelle.

Le quatrième bureau, chargé de la vérification des opérations électorales de Roanne, s'est réuni pour examiner le rapport de M. Déchelette.

Encore un écho. Les élections municipales à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) ont causé aux catholiques une telle satisfaction qu'ils remercient Jeanne d'Arc du succès.

La R. P. et le retrait de l'urgence. Les arrondissements, après avoir tenu, semblerait-il, à demander le retrait de l'urgence ; c'est M. Thomson qui serait chargé de prendre l'initiative de cette proposition.

On arrête l'ex-sergent Bonnafoux. L'ex-sergent Bonnafoux, en tournée de conférences dans le Midi, devait donner une réunion à Nîmes, le 28 mai, sur l'affaire du disciplinaire Rousset. Il a été arrêté au début de sa tournée par M. Drioux, juge d'instruction à Paris.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. La Commission des Affaires extérieures a nommé M. Barthou, président, en remplacement de M. Paul Deschanel.

LES PENSIONS CIVILES. La Commission des pensions civiles et militaires a examiné l'examen du projet de loi déposé par le gouvernement sur les pensions civiles.

LES VACANCES SCOLAIRES ET LA DÉPENSE LAIQUE. La Commission de l'enseignement a décidé de voter la question préalable sur le projet de loi déposé par le gouvernement sur les vacances scolaires.

LES FAMILLES NOMBREUSES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

Le Congrès diocésain de Moulins. Journées de mardi (suite). Mardi après-midi a eu lieu une importante et pratique réunion du Comité diocésain, où M. l'abbé Guillaumet a lu son rapport sur l'organisation catholique par des Comités paroissiaux et cantonaux.

Journée de mercredi. Cette troisième journée était consacrée aux œuvres économiques, Mutualités et Caisse rurales. L'influence a été exposée par M. l'abbé Guillaumet et par de notables laïques.

A Lourdes. Mlle Marie Wolbeck, de Schoppingen (Westphalie), 29 ans, venue avec le dernier pèlerinage de l'Association catholique allemande de Notre-Dame de Lourdes, a rejoint ses parents dans un hôpital où elle a subi huit opérations chirurgicales sous chloroforme.

La grève des transports à Londres. La situation demeure jusqu'à présent stationnaire, et tout aussi incertaine. Mais elle pourrait subitement s'aggraver.

900 pèlerins anglais. Londres, 30 mai. — Deux trains spéciaux, allant à Lourdes, et emportant près de neuf cents pèlerins, ont quitté, dans la matinée, la Gare de Victoria.

Pèlerinage national à Lourdes (21-27 août). L'an dernier, le Pèlerinage National des malades à Notre-Dame de Lourdes a surpassé tous ses précédents ; plus de 1100 infirmes ont été transportés, et il a fallu dilater les salles d'hôpital pour les recevoir.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

Chambre des députés

Séance du jeudi 30 mai (matin). Le budget de 1913. À quoi sert le contrôle.

C'est devant une salle aux trois quarts vide que s'ouvre ce matin la discussion générale du budget de 1913. M. Lesobry proteste contre ce scandale, qui se reproduit d'habitude, au point qu'il attend, à chacune des séances du matin qui suivent.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

M. Lesobry du Fray présente cet autre texte : Tout établissement visé à l'article premier pourra faire des heures supplémentaires à tout ou partie de son personnel, sans toutefois que la durée de travail puisse dépasser douze heures dans la limite d'un tel annuel calculé à raison de 200 heures par ouvrier.

La fête nationale de Jeanne d'Arc. La Chambre, réunie dans les bureaux avant la séance, a nommé une Commission de onze membres pour l'examen de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, ayant pour objet l'institution de la fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

LES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. Le groupe de la gauche républicaine, réuni sous la présidence de M. Tournon, s'est occupé de la statistique publiée par le ministère de l'Intérieur, sur les élections municipales.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

LES MAÎNES LAÏQUES. M. Couland, député d'Ivry, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'une caisse de secours pour les familles nombreuses et nombreuses.

NOS AMIS DÉFUNTS

M. Alfred de Tesson, capitaine de frégate en retraite, décoré, à l'âge de 83 ans, a été atteint d'une hépatite au siège de Puebla (Mexique). Ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.

M. Jules Bachelot, député de l'Ardennes, ancien président de la Société archéologique d'Avanches et de Mortain, 72 ans, d'une famille des plus anciennes et des plus catholiques d'Avanches.